

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
du 21 mars 2013

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1 Statutaire

- Présence de 5 municipaux et 35 conseillères et conseillers
- Lecture et approbation de l'ordre du jour modifié de la séance
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2012
- Lecture de la lettre de démission de Mme Céline Käser de son poste de secrétaire du Conseil communal.

Point 2 Préavis 1/2013 : demande de crédit d'étude de Fr. 200'000.- pour la mise en séparatif du réseau d'eau usée – eau claire. Remplacement et extension du réseau d'eau potable, de défense incendie et du réseau des fontaines-quartier de la Ville et de la Tour (plan annexé).

- le dit préavis est accepté à l'unanimité. (35 voix pour)

Point 3 Présentation du plan directeur du CAD

- M. Roger Nicolas expose la situation actuelle du CAD à L'Isle et les possibilités d'extension. Cette présentation sera disponible sur le site internet de la commune.

Point 4 Préavis 02/2013 : demande de dépense extra budgétaire de Fr. 45'888.90 pour le rachat d'une conduite privée du CAD et le solde de l'extension du réseau dans le quartier de la Ville.

- le dit préavis est accepté à la majorité (30 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contres)

Point 5 Rapport de la commission de Gestion : Les déchets

M. Eric Hostettler, rapporteur, vient lire son rapport.

Point 6 Postulat en vue de commémorer deux personnalités marquantes de l'Histoire qui ont vécu dans notre village.

Les conseillères et conseillers acceptent le postulat en invitant la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition et à dresser un rapport (27 voix pour, 7 abstentions et 1 voix contre).

Point 7 Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours :

Aucune information de la Municipalité

Point 8 Communications du Bureau

- Dates des conseils communaux 2013 :
Mercredi 12 juin, Mardi 29 octobre et Mardi 10 décembre.
- Félicitations à Mme Donzé pour la naissance de son petit Arnaud.
- La réponse à M. Piguet, Président de la commission des finances de la commune de Payerne, a été envoyée. Mme Despland remercie chaleureusement M. Chollet pour la rédaction de celle-ci.
- Suite à la demande de M. Matti, le bureau du Conseil communal s'est renseigné sur la nomination d'une commission de l'urbanisme ou du PGA dans les villages avoisinants. Il ressort que seules les communes de Pampigny et de Cossonay ont élu une commission de l'urbanisme. Le règlement relatif à la commission de Pampigny nous a été transmis. La commune de La Sarraz envisage la nomination d'une commission qui sera en charge de la révision du PGA. Cuarnens et Montricher n'en ont pas.
- Une nouvelle loi sur les communes entre en vigueur le 1^{er} juillet 2013. Le bureau est chargé d'adapter cette nouvelle loi au règlement du Conseil communal.
- L'élection d'une nouvelle secrétaire se fera lors de la séance du Conseil communal du mois de juin 2013. Toute personne intéressée (interne ou externe du Conseil communal) est priée de se manifester auprès de Mme Despland, présidente.
- Les vacances sont à venir chercher auprès de Mme Käser à la fin du Conseil communal.

Point 9 Communications de la Municipalité

- Mme Rime découvre son dicastère et prend connaissance des dossiers en cours avec motivation.
- Mme Arber communique que la Municipalité a donné son autorisation à des étudiants d'une école d'architecture pour s'inspirer du village de L'Isle dans leur projet de centre de musique. Leur travail sera présenté aux villageois au début de l'été.
- M. Bapst informe que l'assainissement des buttes de tirs est terminé, dans le budget alloué.
- M. Bapst a dû remplacer le tunnel de lavage à l'Auberge de la Balance ainsi que le frigo de l'abri PC.
- M. Bapst continue d'étudier les projets déjà entrepris dans le cadre de la sécurisation du village avant de répondre au postulat « Pour étudier la possibilité de sécuriser le passage piétons de la route du Mollendruz » de M. Genoud.
- M. Nicolas informe de la démission de Mme Valérie Faine qui est engagée en tant que secrétaire générale à la préfecture de Morges. Pour la remplacer M. Emile Favre, actuel secrétaire communal de la commune de Tolochenaz, est engagé dès le 1^{er} juin 2013. Mme Jordan, secrétaire remplaçante, fera la transition en avril et mai 2013.
- M. Nicolas a participé aux séances d'information du développement touristique régional du district et du projet du centre aquatique de la ville de Morges. Lorsque la Municipalité se sera prononcée sur ces sujets, elle communiquera ses décisions au Conseil communal.
- La Municipalité cherche un porte-drapeau suite à la démission de M. Gruaz.

Point 10 Propositions individuelles

CAD :

- M. Cloux estime que le montant du rachat de la conduite privée du préavis 02/2013 correspond à l'équivalent de la consommation de chauffage annuelle de 6 villas neuves.

Cartes journalières CFF :

- M. Gruaz remercie vivement la Municipalité d'offrir enfin cette prestation aux L'islois.

Parc touristique du Jura :

- Mme Schafroth s'interroge sur la collaboration Arcam-Parc touristique du Jura. Mme Arber confirme qu'une meilleure visibilité et communication de l'intégration de L'Isle au Parc touristique du Jura doivent être améliorées. Elle reste ouverte à toutes propositions concrètes.

Sécurité des écoliers sur le chemin de l'école :

- Afin de répondre à la commission sécurité de l'ASISEVV, M. Dagaëff demande quelles options sont retenues par la Municipalité pour la sécurité des écoliers entre l'arrêt du bus et l'école. M. Nicolas répond qu'aucune mesure supplémentaire ne peut être prévue derrière le château. Par contre, l'arrêt du bus de La Poste est problématique. La Municipalité est en pour parler avec Car Postal pour déposer les élèves à nouveau derrière le château. M. Nicolas profite pour nous communiquer son insatisfaction à ce que les élèves prennent les lignes de bus officielles. Certains élèves, sur ces lignes, sont susceptibles de circuler debout.

Invitations des jeunes de 18 ans au Conseil communal :

- Mme Pitteloud propose que les jeunes de 18 ans reçoivent une invitation à venir assister au Conseil communal.

Déneigement des accès aux trottoirs :

- M. Dagaëff a constaté à plusieurs reprises que les accès aux trottoirs et à la place de la gare n'étaient pas déneigés. M. Bapst prend note et rendra les employés communaux attentifs à mieux se coordonner entre le passage du chasse-neige et le dégagement des trottoirs. En ce qui concerne la place de la gare, elle est en terrain privé. M. Bapst propose à M. Dagaëff d'exposer cette problématique au MBC directement.

Spectacle Jean de Léry :

- M. Freymond espère que de nouvelles dates seront proposées pour ce spectacle.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente, Isabelle Despland, remercie l'assemblée. La séance est levée à 22h35.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente



Isabelle Despland



La Secrétaire



Céline Käser